

Mise à disposition d'un composteur individuel ou d'un lombricomposteur

La Métropole Aix Marseille Provence s'engage avec vous dans le compostage individuel.

Pour cela le Pôle Amélioration du Cadre de Vie vous apporte des solutions concrètes pour réduire le volume de vos déchets à partir d'un service qui inclut :

- Mise à disposition d'un composteur individuel ou lombricomposteur selon les modalités définies ci-dessous ;
- Remise d'un guide du compostage qui explique les règles du compostage ;
- Réponse aux questions à partir d'une adresse mail dédiée et lors des permanences organisées sur le territoire.

Pour plus d'information www.dechets.ampmetropole.fr ou 0800 94 94 08

Pour disposer de ce service une participation financière d'un montant de 10 euros est demandée lors de la réservation du composteur/lombri-composteur. Tout équipement commandé/retré ne donnera lieu à aucun remboursement.

Pour disposer de ce service vous devez :

- Remplir le bon de retrait ci-dessous - Joindre un chèque de 10 euros à l'ordre de :
« REGIE DES COMPOSTEURS METROPOLITAINE »
- Envoyer le bon de retrait et le chèque à :

Métropole Aix Marseille Provence
Régie de recettes des composteurs
932 Avenue de la Fleuride
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :
Demeurant :
Code postal : Commune :
Né(e) le / / à
N° téléphone : Mail :

Souhaite que la Métropole Aix Marseille Provence mette à ma disposition :

- ☐ Un composteur individuel moyennant une participation financière de 10 euros :
☐ 300 Litres (1 à 3 personnes) OU ☐ 600 Litres (à partir de 4 personnes)

OU

- ☐ Un lombri-composteur individuel moyennant une participation financière de 10 euros :
☐ 30 Litres (1 à 3 personnes) OU ☐ 50 Litres (à partir de 4 personnes)

Mode de paiement

☐ CHEQUE n° NOM DE LA BANQUE :

Informations complémentaires

Nombre de personnes dans le foyer :Adultes /Enfants

Surface de votre terrain, si existant : m² Avez-vous un potager : oui ☐ non ☐

Fait à Le/...../..... Signature :

Je souhaite recevoir des informations relatives au compostage et aux déchets par : mail ☐ courrier ☐ SMS ☐

Vous serez informé par mail de la prise en compte de votre commande, vous pourrez alors choisir un lieu et une date de permanence de distribution pour récupérer votre équipement. (Merci de vérifier vos spams)